



**DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION CTSD 31 janvier 2020**

**Monsieur le Directeur Académique,**

**Madame la Secrétaire générale,**

**Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,**

La période actuelle est marquée par une crise sociale dont les incidences sont lourdes dans le monde éducatif. Cela s'explique par la réforme des retraites qui a enclenché un conflit qui dure depuis le 5 décembre de l'année dernière. À l'UNSA Éducation, nous n'étions pas demandeurs de cette réforme, mais nous avons fait le choix de nous inscrire dans une perspective de « zéro perdante ».

Pour l'UNSA Education et le SE-UNSA de Saône et Loire si les garanties ne sont pas fiables et suffisantes, nous ne voulons pas de cette réforme des retraites.

Les lignes de gestion académiques ont globalement pris en compte les remarques faites en groupe de travail. Lors du CTA avec les autres organisations syndicales, nous avons voté contre ce projet. Ces Lignes De Gestion organisent l'arrêt du regard collectif des CAP sur les opérations de mouvement. Elles symbolisent, en ce sens, un recul majeur du dialogue social dans la fonction publique.

Le second degré sacrifié

Pour le second degré, alors que la démographie est à la hausse au niveau national, une fois de plus, la suppression d'emplois est supérieure aux annonces budgétaires car certaines suppressions d'emplois sont converties en heures supplémentaires.

Même si le nombre de postes aux concours reste globalement inchangé, compte tenu de la baisse du nombre d'inscrits, on peut aisément anticiper un sous-recrutement qui ne fera qu'accroître les tensions de fonctionnement dans les établissements et le recours à des contractuels.

Le SE-Unsa réaffirme son opposition au recours systématique aux heures supplémentaires pour compenser une insuffisance structurelle de postes dans les établissements.

Depuis maintenant un an, les enseignants du second degré subissent une deuxième heure supplémentaire annuelle qu'ils ne peuvent refuser.

Le SE-Unsa le redit : les heures supplémentaires et les postes ce n'est pas pareil, ni pour les élèves, ni pour les professeurs. Ces mesures mettent encore un peu plus sous pression les établissements alors que les enseignants expriment leur opposition aux heures supplémentaires imposées. L'augmentation du temps de travail est une mauvaise solution.

Concernant les perspectives de carrière et de mouvement, pour nos collègues qui enseignent en collège, elles sont de plus en plus restreintes. Le nombre d'appels de collègues inquiets par les risques de partage des services ne cesse d'augmenter. En diminuant fortement la DHG des collègues, vous ne faites qu'accroître ces difficultés. Ces choix entraînent des conditions de travail de plus en plus difficiles et de l'instabilité dans les équipes.

Comme pour l'an passé, l'atterrissage est brutal lorsque enseignants, parents et élus découvrent la déclinaison précise du budget dans les collèges de Saône et Loire.

Dans ce contexte, pour les équipes, la seule marge de manœuvre possible est de renoncer aux enseignements à effectifs réduits, dédoublements, projets... autant de dispositifs qui bénéficient à tous mais plus particulièrement aux élèves les plus fragiles.

Pour le SE-Unsa il n'est pas acceptable de financer certaines mesures au détriment d'autres faute de moyens.

Les collègues qui siégeront dans les conseils d'administration des collèges devront se positionner sur une répartition qui tient de la quadrature du cercle. La martingale des heures supplémentaires se heurtera aux contraintes organisationnelles et humaines.

Enfin, il est bien regrettable que le gouvernement soit à ce point enclin à cette pathologie : l'incapacité à nommer la réalité. Une habitude malsaine qui conduit à construire un rapport incertain entre les mots et les choses auxquelles ils renvoient, rendant ainsi la parole publique inopérante.

Comme chaque année, la carte scolaire donne lieu à cet exercice de style où le ministre et son Directeur général de l'enseignement scolaire prétendent faire croire à la profession, aux familles et à la presse qu'en supprimant plusieurs centaines de postes dans le second degré, la qualité de l'enseignement apportée aux élèves ne serait pas impactée.

Avec la même assurance, il prétend que les 440 postes créés dans le premier degré suffiront à couvrir les ambitions affichées.

Prétendra-t-il aussi que tous les élèves en situation de handicap sont accompagnés par une AESH ?

Prétendra-t-il aussi que le dispositif « devoirs faits » est une vraie réussite ?

Nous regrettons le report après les élections municipales du traitement de la carte scolaire premier degré. La politique prime sur l'Education. Point positif, nous avons enfin des CTSD premier et second degré distincts.

Le budget de l'Education Nationale augmente mais cela ne se constate pas sur le terrain. L'Education doit être la priorité de l'Etat. Est-ce que l'Education est une priorité de ce gouvernement ? L'Education Nationale doit continuer à garantir les mêmes droits à tous les élèves socialement favorisés ou défavorisés de milieu rural ou urbain.

Vos représentants UNSA Education :

Françoise Everitt, Agnès Fleury, Nicole Méline, Vincent Perrot.